



COMMUNIQUE
A L'ATTENTION DES CLUBS DE LA LIGUE Ile-De-France (IDF)
OUVERTURE NOUVELLE SAISON POUR LES PRISES DE LICENCE FCD 2024/2025

REFERENCE : NOTE N°3002/FCD/LICENCES du 1^{er} Juillet 2024

Comme chaque année, la fédération vient de diffuser la note relative à la prise de licence FCD saison 2024/2025.

La saison démarre au 1^{ER} septembre 2024 mais les prises de licence sont déjà possibles, vous pouvez ainsi, tranquillement, démarrer votre saison et effectuer la saisie des licences pour 2024/2025.

En dehors du fait de vous présenter les nouveautés, il vous est rappelé que vous devez **IMPÉRATIVEMENT** : Vérifier le contenu de votre carte de visite, mettre à jour les informations de vos animateurs d'activité dès le 1^{er} septembre 2024 et prendre les licences de vos dirigeants (président, trésorier(e) général(e), secrétaire général(e)).

Une attention particulière doit être portée sur **l'adresse contact de messagerie du club**, c'est cette adresse qui est utilisée par la fédération pour communiquer.

Les formulaires d'inscription club :

- Pour les dirigeants, salariés et ou animateurs vous devez leur faire signer (électroniquement ou sur papier) le bulletin d'adhésion avec pour mémoire le texte ci-dessous :

« La licence que je sollicite auprès de la FCD via le club xxxxxxxx me permet d'accéder aux fonctions de : dirigeant, bénévole, salariés, éducateur (yc les MMS de surveillance de bassin), exploitant ou au fonction d'arbitre d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme dirigeant, bénévole, salariés, éducateur (yc les MMS de surveillance de bassin), exploitant ou arbitre. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport. Les coûts de la licence et des cotisations clubs et section, de la saison en cours, resteront acquis par la fédération et le club. J'ai compris l'objet de ce contrôle.

« DATE ET SIGNATURE »

Vous pouvez retrouver les informations d'aide « SYGELIC » dans le ? voir photo ci-dessous.



Pour vous aider voici quelques Informations sur les évolutions et nouveautés dans SYGELIC :

- Vous pouvez éditer votre attestation d'affiliation à la FCD de votre poste de travail :
SYGELIC -



- Vous devez **REmplir toutes les rubriques avec ***, cette année les rubriques, « code postal de naissance » et « personne à prévenir en cas d'urgence » rentre dans cette rubrique (même si il n'y a pas encore l'*)
- Un nouveau bouton fait son apparition : « rattachement missionné », vous trouverez ci-dessous les cas qui vous autorisent à utiliser cette fonction.

« Il s'agit de permettre à un personnel en mission déjà adhérent d'un CSA, d'accéder gratuitement aux installations et aux activités du CSA de son lieu de mission, sans avoir à adhérer à ce club, évitant ainsi un engagement financier supplémentaire.

Cela se fait aux conditions suivantes :

- Personnel militaire en activité
- Le club doit relever d'une des armées (T, A, M, G et IA), sont donc exclus les clubs EX.
- La durée de mission doit être comprise entre 1 et 4 mois.
- Les activités à contrainte particulière sont exclues »

- **Le tarif de la licence permanente FCD, pour la saison 2024/2025 est de 19 euros**

Pour mémoire voici la liste des activité supprimées et de celles qui font leur apparition

- **Activités supprimées pour la saison 2024/2025**

activités à supprimer

Code	Catégorie	Famille	Activité	Certificat médical
279	01 - SPORT	SPORTS DE COMBAT	Grappling	OUI-COMP
132	01 - SPORT	SPORTS DE COMBAT	Lutte	QDS

- **Nouvelles activités pour la saison 2024/2025**

Catégorie	Famille	Activité	Certificat médical
01 - SPORT	DISCIPLINES ENCHAÎNÉES	Laser-run	QDS
01 - SPORT	ACTIVITÉS DÉCOUVERTE	Spéléologie	QDS
01 - SPORT	SPORTS COLLECTIFS	Tchoukball	QDS
01 - SPORT	TIR	Arbalète	QDS
01 - SPORT	SPORTS D'ENTRETIEN	Haltérophilie	QDS
01 - SPORT	SPORTS DE COMBAT	Lutte-grappling	QDS

Le secrétariat et les élus de la ligue IDF peuvent vous aider et répondre à toutes vos questions.
Ne pas hésiter à les appeler.

Bonne saison à tous et toutes !